



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
  
MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Strasbourg le 19 novembre 2013

Evelyne DELHOMME  
Inspecteur d'Académie  
Inspecteur Pédagogique Régional  
Sciences Economiques et sociales

A

Mesdames et messieurs  
les professeurs de SES

**Rectorat**

**Inspection pédagogique  
régionale**

Affaire suivie par  
Evelyne DELHOMME  
IA-IPR de SES

Téléphone  
03 88 23 38 71/59/3525  
Fax  
03 88 23 39 63  
Mél.  
Evelyne.delhomme@ac-  
nancy-metz.fr

Référence :  
13\_14/ED /protocole  
d'inspection SES

Adresse des bureaux  
27 boulevard Poincaré  
67000 Strasbourg

Adresse postale  
6 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9

Objet : Inspection en SES

Mes chers collègues,

En ce début d'année scolaire, je souhaite porter à votre connaissance le protocole d'inspection qui a été élaboré dans l'académie de Strasbourg par l'ensemble des IA-IPR. Ainsi, lors de mes inspections, un certain nombre de documents devront m'être remis en début de séance. Je tiens aussi à vous préciser les points sur lesquels porteront l'observation de la séance et l'entretien.

**Points prioritaires d'observation et d'analyse :**

- La mise en activité des élèves au service de la construction de compétences (connaissances, capacités, attitudes).
- La prise en compte de la diversité des élèves et des modes d'apprentissages.
- Les pratiques d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves.
- L'articulation de l'enseignement de la discipline au projet d'académie et sa déclinaison dans le projet d'établissement et le contrat d'objectifs.

**Documents souhaités lors des visites d'inspection, à me communiquer en début de séance :**

- La fiche i-prof ou la fiche individuelle destinée à l'inspection, avec les formations suivies les trois dernières années et un bref rappel de la carrière.
- Le cahier de texte de la classe, ou une version papier du cahier de texte numérique.
- La programmation annuelle et quelques évaluations réalisées et corrigées (copies élèves corrigées).
- Tous les documents utilisés pour la leçon du jour y compris les photocopies du manuel.

**Pistes de réflexion pour l'entretien individuel :**

- Réflexion de l'enseignant sur son métier : points forts dans ses pratiques et points qui méritent d'être réfléchis.
- Implication dans la discipline, l'établissement ou dans les divers projets de l'Education nationale.
- Formations qu'il a suivi, qu'il va suivre ou qu'il souhaiterait suivre.
- Toutes autres remarques d'ordre pédagogique et disciplinaire.

Avec mes plus cordiales salutations.

Evelyne DELHOMME  
IA-IPR de SES

